



Un 84^e congrès de l'UPA

par Vincent Cloutier

C'est dans un contexte de nervosité entourant les négociations de l'OMC que s'est tenu, du 2 au 4 décembre derniers, le 84^e congrès de l'UPA. Les délégués présents ont réitéré la nécessité d'un cadre permettant le maintien de nos politiques agricoles, ainsi que leur soutien indéfectible à la gestion de l'offre. Le renouvellement de l'entente avec La Financière agricole et la redéfinition des programmes de sécurité du revenu ont aussi retenu l'attention des congressistes.

Ainsi, conformément à la position adoptée récemment par le conseil d'administration de la Fédération, le congrès a adopté une résolution confirmant que l'UPA doit être la seule porte-parole des producteurs agricoles dans ce dossier, en tenant compte des modalités des programmes adoptés par les groupes de producteurs concernés. Cela nécessite un processus de consultation clair et régulier au sein de la structure de l'UPA.

Notre vision est



La Fédération des producteurs de bovins a aussi reçu un appui ferme du congrès quant à la nécessité d'un soutien de la part des deux paliers de gouvernement pour l'abattoir Levinoff-Colbex. Notamment, il a été rappelé au ministre d'État à l'Agriculture au sein du gouvernement conservateur, M. Jean-Pierre Blackburn, que les modalités de versement des 50 M\$ annoncés pour le soutien aux abattoirs doivent être établies rapidement.

Des formations VBP qui attirent les foules

par Nathalie Côté

En novembre et décembre, sept formations sur le programme Verified Beef Production (VBP) ont été offertes aux producteurs vache-veau. Quelque 150 producteurs ont pu ainsi démystifier le contenu du programme et assister à une conférence sur les résultats des contrôles de la vaccination effectués dans les encans spécialisés à l'hiver et à l'automne 2008. Depuis le début de l'année 2008, 190 producteurs vache-veau québécois ont participé à cette formation.

Du côté des producteurs de bouvillons d'abattage, 76 producteurs ont assisté à l'une ou l'autre des formations *Bœuf Qualité Plus/Verified Beef Production* depuis 2003, ce qui correspond à environ 70 % des producteurs de bouvillons du Québec. De ce nombre, on compte 27 fermes dûment enregistrées au programme. Un auditeur a donc certifié qu'elles respectent toutes les exigences du programme.

Rappelons que le programme VBP ou BQP/VBP pour la production de bouvillons d'abattage est le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme pour la production bovine. Il vise un but fort simple : assurer la confiance des consommateurs dans le bœuf canadien, au pays et dans le monde. En effet, pour les consommateurs, la salubrité des aliments est devenue un facteur important dans leur décision d'achat. La salubrité des aliments, ça commence à la ferme, et le programme VBP est conçu pour répondre à cette préoccupation.

Le VBP mise sur les bonnes pratiques agricoles. C'est un outil d'amélioration de la qualité du bœuf. Il met également l'emphase sur des procédures pratiques pour encourager l'efficacité et la rentabilité des entreprises. Finalement, le programme VBP est un outil pour développer des alliances de marchés, il répond à la demande croissante du marché pour des aliments sains et supporte les producteurs et l'industrie du bœuf dans le maintien et le développement des marchés.



Le www.veaudelait.com se refait une beauté!

par Marie-Isabel Martineau

Le site Internet du Veau de lait du Québec se refait une beauté. Après neuf ans de mise en ligne, il était tout à fait opportun d'y apporter quelques changements.

L'évolution principale est sans aucun doute le style général du site qui a été complètement rafraîchi pour le rendre plus attrayant et y refléter l'image de marque du Veau de lait du Québec, soit un style haut de gamme et épuré qui adopte des couleurs distinguées comme l'or, le blanc et le noir.



Pour le consommateur :

Afin d'y faciliter la navigation, le www.veaudelait.com offre désormais à l'internaute un menu simplifié et facile d'accès qui inclut des sous-onglets pour un maximum de renseignements sur le produit.

Une section intitulée *1001 trucs* a été ajoutée et aborde des thèmes tels que : *Conseils pour des recettes rapides*, *Efficacité au menu*, *Tout sur le BBQ*, etc.

Pour le professionnel de la santé :

Nutrition, l'ABC est la section dédiée aux consommateurs mais également aux professionnels de la santé qui désirent obtenir des informations nutritionnelles détaillées sur le veau de lait ou, tout simplement, des renseignements sur le tableau de la valeur nutritive pour des besoins pédagogiques.

Pour le restaurateur :

La section *Le veau au resto!* est divisée en deux sous-onglets. Le premier onglet intitulé *Restaurants*, contient une carte géographique pour retrouver par région les restaurants du Québec qui offrent le Veau de lait du Québec au menu. Plus de 450 restaurants sont répertoriés. *Recettes de chefs* est le second onglet qui met à l'avant-plan le chef ainsi que son établissement et ce, par des recettes originales de veau de lait.

Arrivées et départs à la Fédération

par Sonia Dumont

À la suite du départ de M. Yannick Sauvé, M. Éric Léonard s'est joint à l'équipe de l'agence de vente bouvillons d'abattage. M. Léonard est responsable des ventes aux États-Unis.

Le Service de comptabilité de la Fédération a également accueilli dans son équipe, Mme Chantal Trépanier, à titre de commis-comptable.

L'agence de vente des bovins de réforme et veaux laitiers annonce la nomination de M. Éric Drouin à un nouveau poste d'agent de projet sur le transport des bovins de réforme et des veaux laitiers.

M. Drouin dressera un portrait du transport des bovins de réforme et des veaux laitiers à travers le Québec et proposera des modèles d'organisation du transport. Il sera en poste à compter du 5 janvier 2009.

Mme Françoise Sorel qui a accepté un poste à mi-temps à titre de secrétaire pour le secteur du veau de lait sera remplacée par Mme Annie Provost-Savoie, dès le 5 janvier, au poste de secrétaire de direction pour les agences de mise en marché de la Fédération.

Bienvenue à tous ces nouveaux employés!

Dernière heure

RÈGLEMENT SUR LA PRODUCTION ET LA MISE EN MARCHÉ DES VEAUX DE LAIT

Nous venons tout juste d'apprendre que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a approuvé le Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de lait.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2009, la référence de production de chaque producteur sera établie à partir :

- du nombre de places-veaux de chaque site de production qui était utilisé au 30 novembre 2007 pour élever des veaux de lait assurés au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA);
- du nombre de places-veaux non existantes au 30 novembre 2007, mais reconnues par la FADQ aux fins de l'année d'assurance 2008.

La décision de la RMAAQ est disponible au www.rmaa.q.gouv.qc.ca

Convention de mise en marché des bovins de réforme

par Maxime Legault

Lors de sa session du 11 novembre dernier, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu sa décision concernant la demande de la Fédération d'étendre les effets de la Convention de mise en marché des bovins de réforme à tous les acheteurs de bovins de réforme du Québec.

La Régie a accueilli favorablement la demande de la Fédération et décrète ainsi que la Convention de mise en marché des bovins de réforme s'appliquera à tous les acheteurs de bovins de réforme du Québec qui ne sont pas signataires d'une convention avec la Fédération.

La Convention visée est la même que celle signée actuellement avec l'Association des abattoirs de bovins de réforme du Québec et également avec près d'une dizaine d'acheteurs indépendants.

Avis à tous les participants au Programme de paiement anticipé

par Denis Massey

En début d'année 2009, vous recevrez un sondage afin d'évaluer les services qui vous ont été offerts par l'équipe du PPA.



Vos commentaires nous permettront d'apporter des correctifs si nécessaire, toujours dans le but de mieux vous servir pendant la prochaine campagne 2009-2010.

De plus, un état de compte vous sera adressé ainsi qu'un relevé d'intérêt qui vous permettra de mieux suivre l'évolution de votre dossier de paiement anticipé. Pendant l'hiver et le printemps 2009, nous vous ferons parvenir une déclaration d'inventaire que vous devrez compléter et nous retourner.

L'équipe du PPA profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2009.

Le premier rapport trimestriel Levinoff-Colbex maintenant disponible

La Fédération a reçu récemment le premier rapport trimestriel de Levinoff-Colbex SEC. Il est disponible en français et en anglais. Ceux qui désirent en obtenir une copie sont priés de contacter la Fédération. Le rapport peut également être téléchargé au www.bovin.qc.ca, sous l'onglet syndicalisme d'affaires dans la sous-section Levinoff-Colbex.

De nouvelles recettes au Veau de grain du Québec!

par Isabelle Ferland

Le 27 octobre dernier, au restaurant Fourquet Fourchette sur les rives du bassin de Chambly, s'est déroulée une journée bien remplie, vouée au développement de recettes de Veau de grain du Québec.

Cinq chefs de renom ont mis leur talent et leur créativité à contribution afin de démontrer qu'il est facile de bien se nourrir au quotidien avec cette viande.



Les chefs ont concocté des recettes savoureuses et faciles d'exécution avec du veau de grain qu'ils ont marié, au gré de leur inspiration, avec des fromages, des cidres, des bières, des mistelles, des légumes et des fruits du Québec.

Notons que les produits du Québec étaient à l'honneur, lors de cette période de campagne *Mettez le Québec dans votre assiette!*

Les sympathiques chefs qui ont participé à cette journée de développement de recettes sont : François Pellerin, chef cuisinier national de l'année 2007, chef et copropriétaire des restaurants Fourquet Fourchette, Yan Garzon, chef exécutif du restaurant Sens de l'Hôtel Mortagne, Patrick Vesnoc, chef propriétaire du restaurant Les Chanterelles du Richelieu, Mario Julien, chef de l'année du Québec en 2001 et chef du Club de Golf Le Mirage et Julien Lahourde, chef des Trois Tilleuls et Spa Givenchy, Relais & Châteaux.

Horaire des fêtes

par Sonia Dumont

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Alors qu'à la même époque l'an dernier, nous croulions depuis longtemps sous la neige, cette année, le tapis blanc commence à peine à s'installer pour la période des fêtes, du moins dans la région métropolitaine. Cependant, certaines choses ne changent pas, soit le repos qui accompagne généralement ce moment de l'année. Pour permettre à chacun de profiter d'un peu de répit, le calendrier des ventes, dans les différents secteurs de production, sera également chambardé.

Ainsi, veuillez prendre note que seuls les **encans** ayant des journées identifiées par un **X** seront ouverts.



Nom de l'encan	Lundi 29 décembre	Mardi 30 décembre
Bic		
Danville		X
La Guadeloupe		
Sawyerville		X
Saint-Chrysostome	X	
Saint-Hyacinthe	X	
Saint-Isidore	X	

L'agence de vente des **veaux de grain** tiendra une seule vente aux enchères électroniques par semaine, soit les mardis 23 et 30 décembre à compter de 14h, comme à l'habitude. Les inscriptions des veaux de grain devront donc être reçues à la Fédération au plus tard le mardi à 11 h. Les bureaux sont ouverts les 29 et 30 décembre et l'équipe sera joignable aux numéros habituels.

Les ventes de **bouvillons d'abattage** auront lieu le 30 décembre à compter de 11 h (pour la semaine d'abattage du 5 janvier). Nous demandons aux producteurs de communiquer leurs offres de bouvillons sans faute avant 9h, le 30 décembre 2008, pour les ventes aux enchères électroniques.

Dans le cas des ventes aux États-Unis, la date limite pour offrir des bouvillons est le le 29 décembre 2008 à 11 h pour les abattages de la semaine du 5 janvier 2009. Durant la période des fêtes, vous pouvez joindre l'agence de vente des bouvillons d'abattage en composant le 450 679-0540, poste 8545. Laissez un message et nous vous rappellerons.

Notez que les bureaux de la Fédération seront fermés du 24 décembre 2008 au 2 janvier 2009. L'horaire régulier de travail reprendra le lundi 5 janvier 2009.

Toute l'équipe de la Fédération profite de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes!

Brèves

UN NOUVEAU CAS D'ESB : l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé le diagnostic d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez une vache laitière de sept ans en Colombie-Britannique. Selon l'ACIA, aucune partie de la carcasse de l'animal n'est entrée dans la chaîne alimentaire humaine ou animale. Il s'agissait du 14^e cas d'ESB détecté au Canada depuis le 20 mai 2003.

LE CANADA PROTESTE À L'OMC : le gouvernement du Canada conteste officiellement le programme d'étiquetage du pays d'origine (COOL) instauré le 30 septembre dernier par les États-Unis. Les autorités canadiennes estiment que cette mesure freine le commerce en classant la viande canadienne comme un produit étranger.